

PROP MANAGEMENT

Société à responsabilité limitée

Siège social:

L-8308 Capellen,

2-4, Parc d'Activités Capellen,

R.C.S. Luxembourg B274239

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 22 DECEMBRE 2025
NUMÉRO 22370**

L'an deux mil vingt cinq, le vingt-deuxième jour du mois de décembre.

Pardevant Maître **Karine REUTER**, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Prop Holding Limited, une société à responsabilité limitée par actions, constituée selon les droits des Emirats Arabes Unis, ayant son siège social au DD-14-124-027, 14, Al Khatem Tower, Wework Hub 71, Adgm Square, Al Maryah Island, Abu Dhabi, inscrite au Registre du Commerce d'Abu Dhabi sous le numéro 15727, associé de la société

« **PROP MANAGEMENT** »,

une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 2-4, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 274239, constituée suivant acte reçu par Maître **Marc ELVINGER**, alors notaire de résidence à Ettelbruck, le 29 décembre 2022, publié au Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro RESA_2023_008, le 10 janvier 2023,

ici représentée par **Julien HUMBERT**, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "*ne varietur*" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée à la présente pour être formalisée avec elle.

La partie comparante, représentée comme ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que la comparante, représentée comme ci-dessus, est l'associée unique de la société ; et

- que la comparante a pris les résolutions suivantes:

PREMIERE RÉOLUTION

L'associé unique décide d'établir le siège social à L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain, et de modifier la première phrase de l'article 2.1 comme suit :

a) dans la version française :

Art.2.1 « Le siège social est établi dans la commune de Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg. »

b) dans la version anglaise

Art.2.1 « The registered office of the Company is established in the municipality of Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg. »

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'associé unique décide de révoquer Christoph TUNKL de sa fonction de gérant de la société et de lui donner décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à aujourd'hui.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'associé unique décide de nommer les personnes suivantes comme nouveaux gérants de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

- Monsieur **Paul Steffen HOHENSTATT**, avec adresse au 415, Al Kheeran First, Flat BA 2106, Dubai, en tant que gérant de catégorie A; et
- Monsieur **Laurent KIND**, avec adresse au 33, rue du Puits Romian, L-8070 Bertrange, en tant que gérant de catégorie B.

FRAIS

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à mille quatre cent cinquante euros (1.450,-EUR)

DONT ACTE

Fait et passé à Luxembourg,

Date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la partie comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé ensemble avec Nous, le notaire, le présent acte.

Signé par J. HUMBERT, K. REUTER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 29 décembre 2025

Relation : 2LAC/2025/25254

Reçu soixante-quinze euros

75,00 €

Le Receveur ff, Dauphin Tim

POUR EXPEDITION CONFORME

Luxembourg, le 08 janvier 2026

PROP MANAGEMENT

Société à responsabilité limitée

Siège social:

L-8070 Bertrange,

33, rue du Puits Romain.,

R.C.S. Luxembourg B 274.239

ACTE RECTIFICATIF DU 18 FEVRIER 2026

NUMERO 22555

L'an deux mil vingt-six, le dix-huitième jour du mois de février.

Pardevant Maître **Karine REUTER**, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU

Prop Holding Limited, une société à responsabilité limitée par actions, constituée selon les droits des Emirats Arabes Unis, ayant son siège social au DD-14-124-027, 14, Al Khatem Tower, Wework Hub 71, Adgm Square, Al Maryah Island, Abu Dhabi, inscrite au Registre du Commerce d'Abu Dhabi sous le numéro 15727, associé de la société

« **PROP MANAGEMENT** »,

une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 2-4, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 274239, constituée suivant acte reçu par Maître **Marc ELVINGER**, alors notaire de résidence à Ettelbruck, le 29 décembre 2022, publié au Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro RESA_2023_008, le 10 janvier 2023,

ici représentée par **Julien HUMBERT**, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "*ne varietur*" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée à la présente pour être formalisée avec elle.

La partie comparante, représentée comme ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit :

- que la société prémentionnée a tenu une assemblée générale extraordinaire dont le procès-verbal a été reçu par la notaire instrumentant, en date du 22 décembre 2025, numéro de répertoire 22370, enregistrée à Luxembourg Actes Civils 2, le 29 décembre, sous la relation 2LAC/2025/25254, et en cours de publication au Recueil Electronique des Sociétés et Associations (l'« **Acte Initial** »).

- La partie comparante déclare qu'une erreur matérielle s'est glissée dans ledit acte, et demande au notaire instrumentant que cette erreur soit rectifiée comme suit :

- I. Que par le présent acte rectificatif, il est précisé que seule la résolution intitulée « PREMIERE RÉOLUTION » de l'Acte Initial, concernant le transfert du siège social, doit être maintenue ;
- II. Que les résolutions intitulées « DEUXIÈME RÉOLUTION » et « TROISIÈME RÉOLUTION » de l'Acte Initial, concernant la révocation puis la nomination de gérants, doivent être expressément annulées et réputées non écrites.

DONT ACTE

Fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé par J. HUMBERT, K. REUTER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 23 février 2026

Relation : 2LAC/2026/2768

Reçu douze euros

12,00 €

Le Receveur, Donini Frank

POUR EXPEDITION CONFORME

Luxembourg, le 16 mars 2026